



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par moi, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à la mairie, 260, rue de l'Église, à Napierville, **MARDI, LE 17 DÉCEMBRE 2024, À 19H45** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE DU 17 DÉCEMBRE 2024

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Réserves financières
3. Adoption du règlement 450-3 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2025 et les conditions de leur perception
4. Adoption du règlement 466 établissant les tarifs pour divers services rendus par la municipalité de Napierville
5. Renouvellement des conditions de travail des employés municipaux
6. Politique de reconnaissance des employés municipaux
7. Budget 2024 : Excédent affecté pour équilibre budgétaire
8. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Napierville, ce 12 décembre 2024.

Julie Archambault

Directrice générale et greffière-trésorière